



Opération de site autonome
en mix énergétique pour
la commune de Rexpoëde

1) Identité

Lieu : Rue de la Voûte, 59122 Rexpoëde

Maître d'œuvre et partenaires : Mairie de Rexpoëde / Architecte : Agence Carlier / BE : Solener - HDM / Installateurs : Energies-SB - Sunelis - Eiffage Energie

Type d'installation : Bâtiment autonome en énergie

Date de réalisation : Août 2019

Témoignage de Bruno Brongniart - Maire de Rexpoëde

Si elle résulte de la nécessité de remplacer un bâtiment existant (construction en « préfabriqué ») vétuste, dégradé et inadapté à un usage devant privilégier l'hygiène et la sécurité, la programmation de cet équipement montre la volonté du Conseil Municipal de faire évoluer les habitudes et les usages en matière de consommation d'énergie et de l'eau. Elle s'inscrit dans le cadre de la rénovation thermique et de la transition énergétique posées par les problématiques du réchauffement climatique.

Elle pourrait servir, à qui adhère à cette démarche, de référence, de laboratoire, de modèle, d'exemple d'une solution innovante et particulièrement d'avant-garde dans une région tempérée. Sa réalisation répond en tous points aux attentes des élus et surtout des utilisateurs.

2) Caractéristiques techniques

Besoin/usage :

Consommation électrique et ECS d'un club-house et vestiaires sportifs



SOLAIRE PV

5 kWc en standard
5kWc en hybride DualSun
10 MWh/an - Surface : 60m²



ÉOLIEN

Puissance : 15kW
Energie : 22 MWh/an



STOCKAGE

100 kWh batterie plomb acide
ECS : 20 000 L



PRODUCTION CALORIES

PAC
Capteurs hybrides

Les installations en photo



3) Analyse économique

Coût de l'investissement : 1 217 093 € HT

Financements :

- Communauté de Communes des Hauts de Flandre : 268 156 €
- Département du Nord : 125 000 €
- FEDER : 57 032 €
- Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandres (SIECF) : 41 238 €
- FFF : 40 000 €

Economie annuelle estimée : 2 500€ annuel (36 000kWh)